

19, rue de l'Aviation 21121 DAROIS FRANCE ①: (33) 03 80 35 60 62 Fax: (33) 03 80 35 60 63

Exploitation REF: O EX NO 06 00

MANUEL DE VOL MCR CLUB 100 CV

N° d'exemplaire	
-----------------	--

Edition de base:

Pages	Date	Rédigé par	Visa	Vérifié par	Visa
41	24/02/00	N. BOUCHOUT		C. BELIN	

Mise à jour:

39	10/07/00	N. BOUCHOUT	C. BELIN
16, 17	25/10/00	N. BOUCHOUT	C. BELIN
17, 19, 37	20/11/00	N. BOUCHOUT	C. BELIN
35, 36	22/12/00	N. BOUCHOUT	C. BELIN
17	10/10/02	N. BOUCHOUT	C. BELIN
18	13/02/03	N. BOUCHOUT	C. BELIN
32-33	26/08/03	N. BOUCHOUT	C. BELIN
19	15/01/04	N. BOUCHOUT	C. BELIN
40	20/04/04	N. BOUCHOUT	C. BELIN
40	11/01/05	N. MAHUET	C. BELIN
21,22,39	18/10/07	L. LAGARDE	C. BELIN

Date: 18/10/2007

AVERTISSEMENT

CE DOCUMENT EST DONNE A TITRE INDICATIF. IL EST DE LA RESPONSABILITEE DE CHAQUE PROPRIETAIRE DE VERIFIER LA CONFORMITE DES DONNEES PAR RAPPORT A SA MACHINE.

<i>Dyn'Aéro</i> S.A. 19, rue de l'Aviation 21121 DAROIS ① (33) 03 80 35 60 62 Fax: (33) 03 80 35 60 63	18/10/2007
Page laissée intentionnellement blanche	

1. MANUEL DE VOL

Modèle:		MCR01 Version CLUB
N° de série:		
Enregistrement:		
N° du document :		
Date de publication	on:	
Les pages identifié	es par "Appr." sont approuvées par :	
	Signature :	
	Autorité :	
	Cachet:	
	Date d'origine de l'approbation:	
	ubriques doivent être remplies par le monteur en fonc entation, moteur et hélice.	tion de sa configuration

CET AVION DOIT ETRE UTILISE CONFORMEMENT AUX INFORMATIONS ET LIMITATIONS CONTENUES DANS LE PRESENT DOCUMENT

SON UTILISATION A BUT LUCRATIF EST INTERDITE.

IL EST DE LA RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR DE SE CONFORMER A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR POUR CE TYPE DE MACHINE ET D'INFORMER SES PASSAGERS DE CE REGIME DE NAVIGABILITE RESTREINT.

CE MANUEL DE VOL A ETE ETABLI SELON LA REGLEMENTATION FRANÇAISE.

1.1. ENREGISTREMENT DES REVISIONS

Toute révision du présent document, sauf les données de pesage réelles , doit être enregistrée dans le tableau suivant et dans tous les cas de Sections Approuvées, visée et approuvée par l'Autorité de Navigabilité responsable.

Le texte nouveau ou amendé dans les pages révisées sera indiqué par une ligne noire verticale dans la marge gauche et le N° de la révision et la date seront indiqués dans le bas à gauche de la page.

Révision N°	Section Affectée	Pages Affectées	Date	Approbation	Date	Date d'insertion	Signature

Dyn'Aéro S.A.	19, rue de l'Aviation	21121	DAROIS	① (33)	03 80	35 60 62	Fax: (33) 0	3 80 35 60 63

Page laissée intentionnellement blanche

18/10/2007

1.2. <u>LISTE DES PAGES EN VIGUEUR</u>

Section	Page	Date	Section	Page	Date

2. TABLE DES MATIERES

U.	AVE	KIISSEMENI	1
1.	MAN	IUEL DE VOL	3
	1.1.	ENREGISTREMENT DES REVISIONS	4
	1.2.	LISTE DES PAGES EN VIGUEUR	6
2.	Тав	LE DES MATIERES	7
3.	GEN	ERALITES	9
	3.1.	Introduction	9
	3.2.	Base de Certification	9
	3.3.	AVERTISSEMENTS, ALARMES ET NOTES	9
	3.4.	Donnees descriptives	10
	3.5.	DEBATTEMENT DES GOUVERNES	10
	3.6.	PLAN TROIS VUES	11
4.	LIMI	TATIONS	13
	4.1.	Introduction	13
	4.2.	VITESSE-AIR	13
	4.3.	REPERES DES INDICATEURS DE VITESSE-AIR	14
	4.4.	INSTALLATIONS MOTRICES	15
	4.5.	REPERES DES INSTRUMENTS DE L'INSTALLATION MOTRICE	18
	4.6.	MASSE	19
	4.7.	CENTRAGE	19
	4.8.	MANOEUVRES APPROUVEES	20
	4.9.	FACTEURS DE CHARGE DE MANOEUVRE	20
	4.10.	EQUIPAGE DE VOL	20
	4.11.	TYPES DE FONCTIONNEMENT	20
	4.12.	CARBURANT	20
	4.13.	NOMBRE MAXIMUM DE SIEGES	20
	4.14.	Pression des pneus	21
	4.15.	LIMITATION MASSE DU TABLEAU DE BORD.	21
	4.16.	Vol solo.	21
	4.17.	VOLETS: UTILISATION DU CRAN DE PRECAUTION	21

	4.18.	AUTRES LIMITATIONS	21
	4.19.	PLAQUES INDICATRICES DE LIMITATIONS	22
5.	Pro	CEDURES D'URGENCES	23
	5.1.	Introduction	23
	5.2.	PANNE MOTEUR	24
	5.3.	DEMARRAGE EN L'AIR	24
	5.4.	FUMEE ET FEU	25
	5.5.	VOL PLANE	25
	5.6.	ATTERRISSAGE D'URGENCE	26
	5.7.	RECUPERATION D'UNE VRILLE NON INTENTIONNELLE	26
	5.8.	AUTRES URGENCES	26
6.	Pro	CEDURES NORMALES	29
	6.1.	Introduction	29
	6.2.	INSPECTION JOURNALIERE	30
	6.3.	INSPECTION AVANT VOL	31
	6.4.	PROCEDURES NORMALES ET LISTE DE CONTROLE	31
7.	PERI	FORMANCES	35
	7.1.	INTRODUCTION	35
	7.2.	Donnees approuvees	35
8.	MAS	SE ET EQUILIBRAGE	37
	8.1.	INTRODUCTION	37
	8.2.	ENREGISTREMENT DE MASSE ET EQUILIBRAGE ET GAMME DE CHARGE UTILE PERMISE	37
9.	Mise	EN OEUVRE, SERVICE ET ENTRETIEN DE L'AVION	39
	9.1.	Introduction	39
	9.2.	PERIODES D'INSPECTION DE L'AVION	39
	9.3.	MODIFICATIONS OU REPARATIONS DE L'AVION	39
	9.4.	PARCAGE	40
	9.5.	NETTOYAGE ET SOINS	40
	9.6.	DEMONTAGE - REMONTAGE	40
10.	SUP	PLEMENTS	41
	10.1.	Introduction	41
	10.2.	LISTE DES EQUIPEMENTS MINIMAUX	41
	10.3.	LISTE DES SUPPLEMENTS INSERES	41
	10.4.	SUPPLEMENTS INSERES	41

3. GENERALITES

3.1. Introduction

Le manuel de vol de l'avion a été préparé pour fournir aux pilotes et aux instructeurs des informations pour l'utilisation sans danger et efficace de cet avion très léger.

Ce manuel comprend les textes qui doivent être fournis impérativement au pilote du *MCR CLUB*. Il contient également des données supplémentaires fournies par le constructeur avion.

Un emplacement sur le plancher du coffre à bagage doit être réservé pour ranger ce manuel.

3.2. BASE DE CERTIFICATION

Ce type d'avion a été approuvé par vigueur sur les kits, y compris l'Amendement restreint N° a été délivré le

conformément à la réglementation en et le Certificat de Navigabilité

Catégorie de Navigabilité: Restreint

Base de Certification et/ou homologation:

3.3. AVERTISSEMENTS, ALARMES ET NOTES

Les définitions suivantes s'appliquent aux avertissements, alarmes et notes utilisés dans le manuel de vol.

ALARME:

Signifie que la non observation de la procédure correspondante conduit à une dégradation immédiate ou importante de la sécurité de vol.

AVERTISSEMENT:

Signifie que la non observation de la procédure correspondante conduit à une dégradation mineure ou à une dégradation à plus ou moins long terme de la sécurité de vol.

NOTE:

Attire l'attention sur tout élément particulier non directement relié à la sécurité mais qui est important ou inhabituel.

3.4. **DONNEES DESCRIPTIVES**

Avion de type Dyn'Aéro MCR CLUB

Aile cantilever basse

Structure carbone avec revêtement voilure et gouverne en alliage léger.

Envergure	6.90	m
Surface alaire	6.46	m²
Allongement	7.36	
Largeur cabine	1.12	m
Réservoir de carburant	80	
Longueur hors tout	5.53	m
Hauteur au sol	1.53	m

3.5. DEBATTEMENT DES GOUVERNES

Ailerons - 20° (±1) bord de fuite vers le haut

+10° (±1) bord de fuite vers le bas

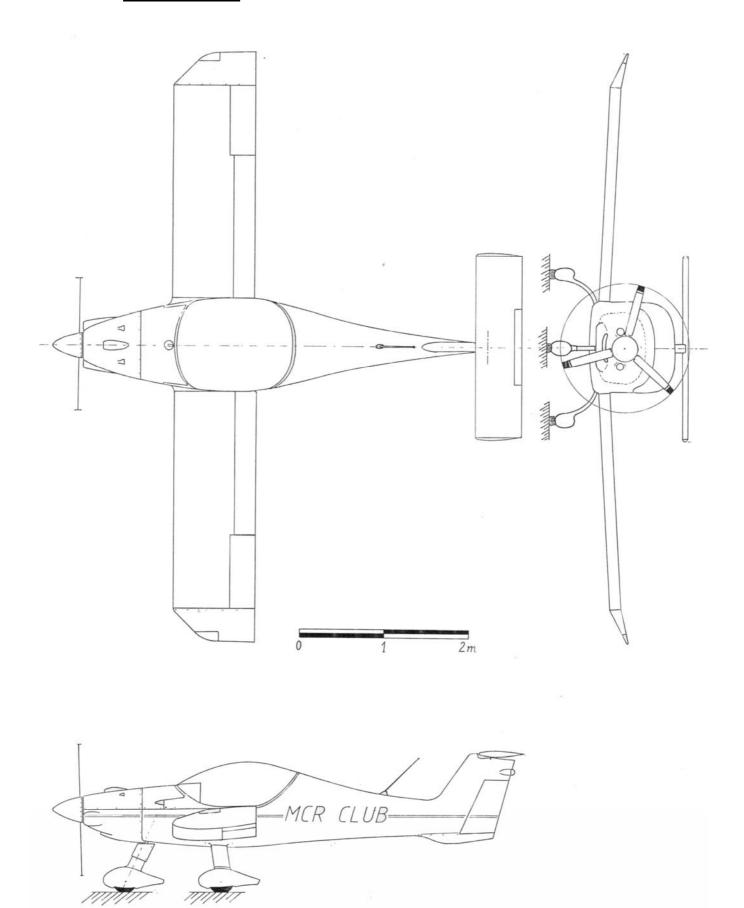
Volets 0-45° (+0-1)

Direction 20° (-0+5) dans les deux sens (gauche et droite)

Profondeur -10° (-0+2) bord de fuite vers le haut

+3.5° (-0+1) bord de fuite vers le bas

3.6. PLAN TROIS VUES



Dyn'Aéro S.A.	19, rue de l'Aviation	21121	DAROIS (🕽 (33)	03 80	35 60 62	Fax: (33) 03 80 35 60 6	3

Page laissée intentionnellement blanche

18/10/2007

4. LIMITATIONS

4.1. INTRODUCTION

Cette section inclut les limitations de fonctionnement, les repères d'instruments et les plaquettes indicatrices de base nécessaires pour l'utilisation sans danger de l'avion, de son moteur, de ses systèmes standards et de ses équipements standards.

Les limitations incluses dans cette section ont été approuvées par

4.2. VITESSE-AIR

Les limitations de la vitesse-air et leur signification opérationnelle sont indiquées cidessous.

	Vitesse	(IAS)	Remarques
VNE	Vitesse à ne jamais dépasser		Ne dépasser cette vitesse dans aucune utilisation,
VNO	Vitesse maximale de croisière structurale		Ne pas dépasser cette vitesse, sauf en air calme et avec précaution,
VA	Vitesse de manoeuvre		Ne pas effectuer de mouvements complets ou brusques des commandes au-dessus de cette vitesse, parce que, dans certaines conditions, l'aéronef peut être soumis à des efforts exagérés par un mouvement complet des commandes,
VFE	Vitesse maximale avec volets déployés	165 km/h 89 kts	Ne pas dépasser ces vitesses avec le réglage donné des volets,

4.3. REPERES DES INDICATEURS DE VITESSE-AIR

Les repères de l'indicateur de vitesse-air et la signification de leur code de couleurs sont indiqués ci-dessous.

Repère	Valeur ou gammes (IAS)	Signification
Arc blanc	(79 / 165 km/h) (43 / 89 kts)	Gamme de fonctionnement avec volet positif,
Arc vert	(104 / 238 km/h) (56 / 128 kts)	Gamme de fonctionnement normal,
Arc jaune	(238 / 300 km/h) (128 / 162 kts)	Les manoeuvres doivent être effectuées avec précaution et seulement en air calme,
Ligne rouge	(300 km/h) (162 kts)	Vitesse maximale pour tous les fonctionnements,

4.4. <u>Installations motrices</u>

Seules les configurations suivantes sont autorisées

Moteur Rotax 912 S

Constructeur du moteur	Rotax
Modèle du moteur	912 S
Rapport de réduction vilebrequin moteur / hélice	2.43 / 1
Puissance	
Décollage	100 CV
Continue	93 CV
Vitesse de rotation maximale du moteur à MSL	
Décollage	5800 RPM
Continue	5500 RPM
Température maximale de culasse:	135°c
Température maximale de l'huile:	130°c
Pression d'huile	
minimale:	0.8 Bar
maximale:	7 Bars
Pression carburant	
minimale:	0.15 Bar
maximale:	0.40 Bar
Indice d'octane du carburant:	Voir manuel Rotax

Voir manuel Rotax

Qualité d'huile:

Moteur Rotax 914

Constructeur du moteur

Modèle du moteur

Papport de réduction vilebrequin moteur / hélice

Rotax

2.43 / 1

Puissance

Décollage 113 CV
Continue 99 CV

Vitesse de rotation maximale du moteur à MSL

Décollage 5800 RPM Continue 5500 RPM

Température maximale de culasse: 135°c Température maximale de l'huile: 130°c

Pression d'huile

minimale: 1.5 Bar maximale: 7 Bars

Pression carburant

minimale: pression admission + 0.15 Bar maximale: pression admission + 0.35 Bar

Indice d'octane du carburant: Voir manuel Rotax

Qualité d'huile: Voir manuel Rotax

Hélice MT Pas variable

Constructeur de l'hélice:	MT Propeller
Modèle d'hélice	MTV-7-A/156-122
Туре	Tripale pas variable électrique
Diamètre de l'hélice	1.56 Mètre
Angle des Pales d'Hélice (à 75% du rayon)	Pas Variable
Restriction de la Vitesse de rotation de l'Hélice	2400 tr/mn
Couple de serrage hélice	4.6 daN.m

Hélice MT Pas variable

Constructeur de l'hélice:	MT Propeller
Modèle d'hélice	MTV-6-A/156-122
Туре	Tripale pas variable hydraulique
Diamètre de l'hélice	1.52 Mètre
Angle des Pales d'Hélice (à 75% du rayon) normal:	Pas Variable
Restriction de la Vitesse de rotation de l'Hélice	2400 Tr/min
Couple de serrage hélice	4.6 daN.m

Hélice MT Pas fixe pour Rotax 912 S uniquement

Constructeur de l'hélice:	MT Propeller
Modèle d'hélice	MT 156-220-2M
Туре	Bipale pas Fixe
Diamètre de l'hélice	1.56 m
Pas de référence (à 75%du rayon)	
normal:	220 mm
Restriction de la Vitesse de rotation de l'Hélice	2400 Tr/min
Couple de serrage hélice	1.6 daN.m

!!!!! Resserrer l'hélice avant le premier vol, après 1 heure de vol et 5 heures de vol. Puis contrôler toutes les 50 heures de vol et après chaque immobilisation supérieure à 1 mois. !!!

Hélice EVRA Pas fixe pour Rotax 912 S uniquement

Constructeur de l'hélice:	EVRA
Modèle d'hélice	3-156-178-106
Туре	Bipale pas Fixe
Diamètre de l'hélice	1.56 m
Pas de référence (à 75%du rayon)	
normal:	178 mm
Restriction de la Vitesse de rotation de l'Hélice	2400 Tr/min
Couple de serrage hélice	2.2 daN.m

!!!!! Resserrer l'hélice avant le premier vol, après 1 heure de vol et 5 heures de vol. Puis contrôler toutes les 50 heures de vol et après chaque immobilisation supérieure à 1 mois. !!!

4.5. REPERES DES INSTRUMENTS DE L'INSTALLATION MOTRICE

Les repères des instruments de l'installation motrice et la signification de leur code de couleurs sont indiqués ci-dessous:

ROTAX 912 S

Instrument	Unités	Ligne rouge Limite Minimale	Arc orange Gamme d'Attention	Arc vert Fonctionnement Normal	Arc orange Gamme d'Attention	Ligne rouge Limite Maximale
Tachymètre	Tr/Min		1400 à 3500	3500 à 5500	5500 à 5800	5800
Température d'huile	°C	50 °C	50 à 90 °C	90 à 110 °C	110 à 130 °C	130 °C
	°F	122 °F	122 à 194 °F	194 à 212 °F	230 à 266 °F	266 °F
Température culasse	°C	50 °C	50 à 80 °C	80 à 120 °C	120 à 135 °C	135 °C
	°F	122 °F	122 à 176 °F	176 à 248 °F	248 à 275 °F	275 °F
Pression de	Bar	0.15 Bar		0.15 à0.40 Bar		0.40 Bar
carburant	PSI	2.2 PSI		2.2 à 5.8 PSI		5.8 PSI
Pression d'huile	Bar	0.8 Bars		2 à 5 Bars	5 à 7 Bars	7 Bars
Quantité de carburant	Litre	1 Litre				79 Litres

Note importante:

Ne jamais couper le contact général avant d'éteindre le moteur.

ROTAX 914

		Ligne rouge	Arc orange	Arc vert	Arc orange	Ligne rouge
Instrument	Unités	Limite	Gamme	Fonctionnement	Gamme	Limite
		Minimale	d'Attention	Normal	d'Attention	Maximale
Tachymètre	Tr/Min		1400 à 3500	3500 à 5500	5500 à 5800	5800
Température d'huile	°C	50 °C	50 à 90 °C	90 à 110 °C	110 à 130 °C	130 °C
	°F	122 °F	122 à 194 °F	194 à 230 °F	230 à 266 °F	266 °F
Température culasse	°C	50 °C	50 à 80 °C	80 à 120 °C	120 à 135 °C	135 °C
	°F	122 °F	122 à 176 °F	176 à 248 °F	248 à 275 °F	275 °F
Pression de	Bar	Pression adm.		pression adm.		pression adm.
		+ 0.15 Bar		+ 0.15 à 0.35 Bar		+ 0.35 Bar
carburant	PSI	2.2 PSI		2.2 à 5.08 PSI		5.08 PSI
Pression d'huile	Bar	1.5 Bars		1.5 à 5 Bars	5 à 7 Bars	7 Bars
Quantité de carburant	Litre	1 Litre				79 litres

Notes importantes:

Ne jamais couper le contact général avant d'éteindre le moteur.

4.6. <u>Masse</u>

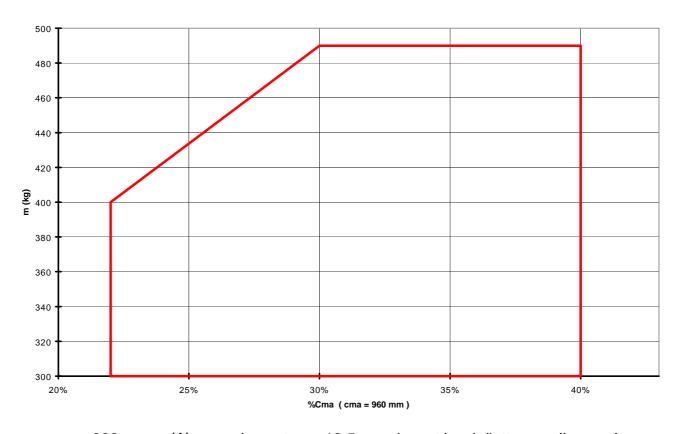
Masse maximale de décollage: 490kg

Masse maximale à l'atterrissage: 490kg

4.7. CENTRAGE

Gamme de centrage 22/40 % cma

Donnée de référence cma



cma =960 mm; référence de centrage 13.5 mm devant bord d'attaque aile gauche.

4.8. MANOEUVRES APPROUVEES

CET AVION EST CERTIFIE EN CATEGORIE NORMAL.

AUCUNE MANOEUVRE ACROBATIQUE N'EST AUTORISEE.

VRILLES INTERDITES.

4.9. FACTEURS DE CHARGE DE MANOEUVRE

+3.8 / -1.5 g

4.10. EQUIPAGE DE VOL

L'équipage minimal est composé d'un pilote.

Deux places maximum.

4.11. Types de fonctionnement

VFR de jour.

4.12. CARBURANT

Carburant total: 80

Carburant utilisable: 79I

Carburant inutilisable:

Indices d'octane approuvés des carburant:

Sans Plomb 95 à 100LL

4.13. Nombre Maximum de Sieges

Deux

4.14. Pression des pneus

Train avant: diam. 280 mm 2.2 bar

diam. 210 mm 3 bar

Train principal: diam. 280 mm 2.2 bar

4.15. LIMITATION MASSE DU TABLEAU DE BORD.

La masse maxi du tableau de bord tout équipé et câblé est portée à 15 kg.

4.16. **Vol solo.**

Pour tout vol en solo, il est impératif de boucler le harnais autour du siège non utilisé.

4.17. VOLETS: UTILISATION DU CRAN DE PRECAUTION

L'utilisation du troisième cran de volet (45° - cran de « précaution ») est seulement autorisé en finale, pour les atterrissages courts (ou atterrissages en campagne) et <u>uniquement</u> lorsqu'aucune remise des gaz n'est prévue

Lorsque les volets sont totalement sortis (45°) :

- ❖ En cas de remise des gaz : le pilote veillera à manipuler les gaz avec lenteur,
- ❖ Le dérapage et la glissade sont strictement interdits. En finale, l'avion doit être maintenu en ligne droite et sans attaque oblique.

4.18. AUTRES LIMITATIONS

UTILISATION A BUT LUCRATIF INTERDIT.

SE CONFORMER A LA LEGISLATION EN VIGUEUR SUR LES AVIONS EN KIT POUR LES AUTRES LIMITATIONS D'EXPLOITATION.

4.19. PLAQUES INDICATRICES DE LIMITATIONS

4.19.1. En vue du pilote.

En lettre de 6 mm minimum et visible par les deux membres d'équipage, une plaquette indiquant :

LA CONFORMITE DE CET AERONEF A UN REGLEMENT DE NAVIGABILITE N'A PAS ETE DEMONTREE.

UTILISATION A BUT LUCRATIF INTERDITE.

TOUTES LES MANOEUVRES ACROBATIQUES, Y COMPRIS LA VRILLE INTENTIONNELLE, SONT INTERDITES.

<u>UTILISATION UNIQUEMENT POUR LE VFR DE JOUR</u>

<u>DANS DES CONDITIONS SANS GIVRAGE</u>

Une plaquette indiquant la vitesse de manoeuvre :

Va = 202 km/h (109 kts).

4.19.2.<u>Indicateur de vitesse air.</u>

Chaque indicateur de vitesse air doit être marqué comme indiqué au paragraphe 4.3.

4.19.3. Instruments de l'installation motrice.

Chaque instrument de l'installation motrice doit être marqué comme indiqué au paragraphe 4.5.

4.19.4. Repères des commandes.

Chaque commande autre que les commandes principales de vol doit être marquée quant à sa fonction et son mode d'utilisation : commande de freins, commande de parachute marquée en rouge si option installée...

4.19.5. Repères et plaques indicatrices divers.

Dans le compartiment à bagages : "Masse maxi bagages = 15 kg".

Ouverture de remplissage de carburant :

" Réservoir carburant : 80 l:

Indice d'octane mini: RON 90".

Ouverture de remplissage d'huile :

" Réservoir d'huile : 3.5 l:

10W40."

5. Procedures d'urgences

5.1. INTRODUCTION

Cette section fournit une liste de contrôle et des procédures détaillées pour maîtriser les urgences qui peuvent se produire. Les urgences dues au mauvais fonctionnement des avions ou des moteurs sont extrêmement rares, si des inspections convenables avant le vol et un bon entretien sont pratiqués.

Cependant, si une urgence se produit, les directives de bases décrites dans cette section devraient être prises en considération et appliquées si nécessaire pour résoudre le problème.

5.2. PANNE MOTEUR

5.2.1. Panne moteur au décollage (roulage)

S'il reste suffisamment de piste :

Réduire à fond les gaz. Freiner.

S'il ne reste pas suffisamment de piste :

- Réduire à fond les gaz
- Freiner énergiquement

-	Robinet essence	fermé
-	Contacts magnétos	coupés
-	Batterie	coupée

5.2.2. Panne moteur immédiatement après décollage

130 km/h		 Vitesse 	-
fermé	ssence	- Robinet ess	-
coupés	nagnétos	 Contacts m 	-
			-

Ne jamais tenter de faire demi-tour vers la piste.

5.3. DEMARRAGE EN L'AIR

5.3.1. Remise en route au démarreur

Si l'altitude est suffisante pour tenter une remise en route:

130 km/h	Vitesse
ouvert	Robinet essence
marche	Pompe électrique
	Manette des gaz
	Contacts magnétos
	Démarreur actionné

Si le moteur ne démarre pas, préparer un atterrissage en campagne.

5.3.2. Remise en route en piqué

Si l'altitude est suffisante pour tenter une remise en route (perte d'altitude mini 1500 pieds): Mettre l'avion en piqué tel que

-	Vitesse	>250 km/h
-	Robinet essence	ouvert
-	Pompe électrique	marche
-	Manette des gaz	1/2
	Contacts magnétos	

Si le moteur ne démarre pas, préparer un atterrissage en campagne.

5.4. FUMEE ET FEU

5.4.1. Feu au démarrage

Préparer un atterrissage moteur en panne.

5.4.3. Feu dans la cabine

Eteindre le foyer.

Pour éliminer les fumées, ouvrir à fond la ventilation.

En cas de feu d'origine électrique (odeur caractéristique d'isolants brûlés) :

- Réduire la ventilation
- Batteriecoupée

SE POSER RAPIDEMENT

5.5. VOL PLANE

La vitesse air recor	mmandée, 130km/h
Volets	0°
Finesse	16

5.6. ATTERRISSAGE D'URGENCE

5.6.1. Atterrissage de précaution en campagne moteur arrêté.

Choisir un terrain approprié

-	Vitesse de finesse maximale	130km/h
-	Volets	
-	Ceintures et harnais	serrés
-	Pompe électrique	arrêt
-	Manette des gaz	réduit
-	Contacts magnétos	coupés
-	Robinet essence	fermé
-	Batterie	coupée

5.6.2. Atterrissage de précaution en campagne moteur en marche.

 Procéder comme un atterrissage norma 	al
--	----

- En finale, déverrouiller la verrière

Avant de toucher le sol :

- Contacts magnétos......coupés
- Batterie coupée

5.7. RECUPERATION D'UNE VRILLE NON INTENTIONNELLE

-	Gaz		réduire
-	Volets		rentrés
-	Direction	•••••	à fond contre
-	Profondeur	•••••	au neutre
-	Gauchissem	ent	au neutre

5.8. AUTRES URGENCES

5.8.1. <u>Vibrations et irrégularités de fonctionnement du moteur : causes possibles.</u>

- Impuretés dans l'essence...... mettre la pompe électrique
- Allumage : contacts magnétos sur"L", puis sur "R", puis retour sur "BOTH"

Sélectionner la position procurant le meilleur fonctionnement du moteur et rejoindre le terrain le plus proche.

5.8.2. Panne d'alimentation d'huile

Si la pression baisse, surveiller la température d'huile

Si celle-ci s'élève anormalement (trait rouge), ne pas toucher à la manette des gaz, joindre l'aérodrome le plus proche, se préparer à un atterrissage en campagne.

5.8.3. Givrage

Eviter les zones de givrage en rebroussant chemin, changer d'altitude.

Mettre le chauffage à fond sur désembuage (si équipé).

5.8.4. Panne de génération électrique

- Voyant charge allumé

Baisse de l'indication de charge (voltmètre).

Couper tous les équipements électriques non indispensables et rejoindre l'aérodrome le plus proche.

Dyn'Aéro S.A. 19, rue de l'Avia	ation 21121 DAROIS (33) 03 8	30 35 60 62 Fax: (33) 03 80	35 60 63	18/10/2007
	_			
<u>Page I</u>	<u>aissée intenti</u>	<u>onnellement</u>	<u>blanche</u>	

6. PROCEDURES NORMALES

6.1. INTRODUCTION

Cette section fournit une liste de contrôle et des procédures détaillées pour la conduite d'une utilisation normale. Des procédures normales associées aux systèmes optionnels peuvent être trouvées dans la section "Suppléments".

6.2. <u>INSPECTION JOURNALIERE</u>

1 CABINE

_	Sièges	réglés, verrouillés
_	Attache harnais de sécurité	_
-	Elastiques (côté gauche et côté droit)	
-	Courroie commande de volets	•
_	Axes principaux de voilure	•
_	Axes de ferrures avant	
_	Axes de ferrures arrière	•
_	Tube pitot	•
_	Commandes	
_	Contacts magnétos	
-	Interrupteur batterie	-
-	·	
-	Quantité d'essence	
-	Réservoir	
-	Bouchon de réservoir	•
-	Interrupteur batterie	•
-	Documents de bord	•
-	Chargement : centrage, et position des bagages	
-	Propreté verrière	vėrifiėe
	2 FUSELAGE, CO	TE GAUCHE
-	Prise statique gauche	propre, non obstruée
-	Fixation antenne	vérifiée
	Faire attention de ne pas se ble	esser avec les antennes
	3 EMPENN	AGE
-	Etat de surface	
-	Direction articulations et fixation o	
-	Profondeur articulations et fixation o	•
-	Axe de commande	•
-	Commande de tab-antitab	en place
	4 FUSELAGE, CO	OTE DROIT
_	Prise statique droite	propre, non obstruée
-	Fixation antenne	• •
	Faire attention de ne pas se ble	
	5 AILE DRO	OITE
-	Etat et articulation volet, aileron	vérifié
-	Etanchéité du raccord voilure - fuselage	vérifié
-	Etanchéité du raccord carène de roue - pantalon de trair	
-	Etat saumon et (le cas échéant) feu de navigation	
-	Train principal droit	
	•	3 3 1

6 AUTOUR DU CAPOT MOTEUR

-	Fixation du capot-	-moteur	vérifiée
-	Prises d'air		propres, non obstruées
-	Cône d'hélice		visserie vérifiée et absence de jeu
-	Hélice		propre, en bon état
-	Niveau d'huile		vérifié*
-	Purges : Vérificati	on d'absence d'eau et d'impuretés	actionnées
-	Tuyau d'échappe	ment	fixations vérifiées
-	Mise à l'air libre d	u réservoir carburant (sous fuselage)	propre et débouchée

^{*} Pour une bonne lecture du niveau d'huile, il est important de sortir et d'essuyer la jauge avant de la replonger pour effectuer la mesure.

7 AILE GAUCHE

-	Train principal gauche	fixation, frein et gonflage du pneu vérifiés
-	Pitot	propre, non obstrué
-	Etat saumon et (le cas échéant) feu de navigation	vérifié
-	Etat et articulation aileron, volet	vérifié
-	Etanchéité du raccord voilure - fuselage	vérifié
-	Etanchéité du raccord carène de roue - pantalon d	e train principalvérifié

6.3. INSPECTION AVANT VOL

Répéter l'inspection journalière

6.4. PROCEDURES NORMALES ET LISTE DE CONTROLE

6.4.1. Vérification à l'intérieur cabine avant mise en route

-	Frein de parc	bloqué
-	Volets	rentrés
	Sièges	
	Palonniers	
-	Harnais de sécurité	serrés
	Commandes de vol	
-	Trim débattement	vérifié / position décollage
	Verrière	

6.4.2. Mise en route à froid (Rotax)

- - - - - - -	Batterie
- -	Pompe électrique arrêt Starter repoussé
-	Régime
-	Chargevérifiée
_	Verrière verrouillée / vérifiée
- - - - - - -	6.4.3. Mise en route à chaud Batterie marche Robinet essence ouvert Pompe électrique marche Quantité essence notée Hélice plein petit pas Manette des gaz réduit Contacts magnétos BOTH Champs hélice libre Démarreur actionné is procéder idem mise en route à froid
	6.4.4. <u>Roulage</u>
-	Frein de parc
	6.4.5. <u>Point fixe</u>
- - - -	Frein de parc Pression température huile
-	Hélice à pas variable (si montée) vérification régulation

6.4.6. Avant décollage

-	Contacts magnétos	BOTH
-		libres
-	Cabine (verrière, harnais)	vérifiés
-	,	plage verte
-	•	vérifiée
-	<u> </u>	réglé
-		vérifié
-		ouvert
-	Quantité essence	vérifiée
-	Pompe électrique	marche
-		éteint
-		sortis à fond puis position décollage
-		vérifié

6.4.7. <u>Décollage</u>

-	Régime mini plein gaz	5 500 tr/mn vérifié
-	Vitesse de décollage	100 km/h
-	Vitesse de montée initiale	Vx : 130 km/h
-	Après franchissement des obstacles	Vy: 140 km/h
-	Pompe électrique à 300 ft/sol	coupée
	Instruments moteur	
_	Panneau d'alarme	éteint
-	Volets	Rentrés

6.4.8. Montée

Plein gaz, afficher la vitesse de 140 km/h jusqu'à 4000 ft

6.4.9. Croisière

Se reporter à la section "Performances" pour les régimes et les performances.

6.4.10. Descente

-	Robinet essence	ouvert
-	Régime mini	2 400 tr/mn

6.4.11. <u>Approche</u>

serrés	Cabine (harnais)	-
	Pompe èlectrique	
	Volets en-dessous de 170 km/h	
vérifié	Panneau d'alarme	-
réglé	Altimètre	-
desserrés	Freins	-
plein petit pas	Hélice à pas variable (si montée)	-

6.4.12. Finale

Vitesse 120 km/h

6.4.13. Remise de gaz

- - -	Vitesse Volets Vitesse de moi		>130 km/h rentrés 140 km/h
	6.4.14	4. Après décollage	
-	Volets Pompe électric		rentrés coupée
	6.4.1	5. <u>Arrêt moteur</u>	
-	Frein de parc		serré
-	Radio NAV		coupé
-	Contacts magr	nétos	essais de coupure à 2000 tr/mn
-	Anticollision		arrêt
-	Contacts magr		coupés
-	Batterie		arrêt

7. Performances

7.1. INTRODUCTION

Cette section fournit des données approuvées par l'étalonnage de la vitesse-air, les vitesses des décrochages et les performances de décollage et des informations supplémentaires non approuvées.

Les données des diagrammes ont été calculées d'après des essais en vol réels avec l'avion et le moteur en bon état et en utilisant des techniques de pilotage moyen.

7.2. Donnees approuvees

7.2.1. Etalonnage du système indicateur de vitesse-air

V = Vi + 2/-3 km/h

7.2.2. Vitesse de décrochage (km/h)

m = 490 kg

	Volets	0°	17°	45°
Inclinaison				
0 °		103	88	79
30 °		111	95	85
60 °		146	125	111

$$m = 400 \text{ kg}$$

	Volets	0°	17°	45°
Inclinaison				
0 °		93	80	71
30 °		100	86	76
60 °		132	113	101

7.2.3. Performances de décollage (ROTAX 912)

Hélice MT pas fixe

Roulement = 170 m Pente à 130 Km/h = 25 % Passage des 15 m = 250 m

7.2.4. Distance d'atterrissage

Approche 103 km/h = 1.3 VS

La distance atterrissage sur piste en dur dans les conditions standards est de 270 m.

7.2.5. Mesure de décollage

Les distances de décollage sont à majorer de:

20% sur une piste en herbe.40% sur une piste détrempée (décollage uniquement)

Elles sont à minorer de:

10% par tranche de 10 kts de vent de face.

Elles peuvent êtres extrapolées pour des masses intermédiaires en ajoutant ou en retranchant 2.5% par écart de 10 kg.

7.2.6. Effet sur les performances et les caractéristiques de vol causées par la pluie ou l'accumulation d'insectes

Diminuer les performances indiquées de 4%

7.2.7. Performances en vent de travers démontrées

20 kts

8. Masse et equilibrage

8.1. INTRODUCTION

Cette section contient les cas de charges utiles dans lesquels l'avion peut être utilisé sans danger.

Des procédures pour le pesage de l'aéronef et la méthode de calcul pour établir la gamme de charges utiles permises et une liste détaillée de tous les équipements disponibles pour cet aéronef et les équipements installés pendant le pesage de l'aéronef sont contenus dans le manuel d'entretien applicable.

8.2. ENREGISTREMENT DE MASSE ET EQUILIBRAGE ET GAMME DE CHARGE UTILE PERMISE

8.2.1. <u>Diac</u>	<u>gramme</u>	

cma =960 mm; référence de centrage 13.5 mm devant bord d'attaque aile gauche.

8.2.2. Détermination du centrage

	Masse	Bras de levier		Moment	
	kg		m		m.Kg
Masse a vide		Х		II	
Pilote		Х	0.700	II	
Copilote		Х	0.700	II	
Bagage		Х	1.150	I	
Essence avant		Х	0.020		

Masse totale		Somme des	
		moments	

Note:

Le tableau ci-dessus présente des bras de levier moyens aux MCR. Il doit être complété par la masse à vide et le bras de levier de l'avion se rapportant à ce manuel de vol. Mettre à jour si possible les bras de levier réels des masses mobiles déterminés par pesée (voir procédure MBENOPP).

Méthode de calcul

- Reporter les masses mobiles dans le tableau ci-dessus (cases ombrées).
- Calculer la masse totale.
- Multiplier les masses par leur bras de levier correspondant et reporter le résultat dans la colonne "moment".
- Calculer la somme des moments.
- Diviser la somme des moments par la masse totale. Le résultat donne la position en mètre du bras de levier de l'avion chargé à la masse totale M.
- Vérifier que le bras de levier ainsi calculé se trouve pour la masse totale M à l'intérieur du domaine de centrage défini par le graphique de la page précédente.

9. MISE EN OEUVRE, SERVICE ET ENTRETIEN DE L'AVION

9.1. Introduction

Cette section contient les procédures recommandées par l'usine pour la manutention au sol et l'entretien courant convenable de l'avion. Elle identifie également certaines exigences d'inspection et d'entretien qui doivent être suivies, si l'avion doit conserver les performances et la fiabilité de l'avion neuf. Il est sage de suivre un planning de lubrification et d'entretien préventif basé sur les conditions climatiques et les conditions de vol rencontrées.

9.2. PERIODES D'INSPECTION DE L'AVION

Visites conseillées:

50 heures 100 heures / 1 an 1 000 heures 5 ans

SE CONFORMER AU MANUEL D'ENTRETIEN MEXNO03

9.3. MODIFICATIONS OU REPARATIONS DE L'AVION

Il est essentiel que l'autorité responsable de la navigabilité et le constructeur soit contactée avant toute modification de l'avion pour s'assurer que la navigabilité de l'avion n'est pas violée.

9.4. PARCAGE

Frein de parc serré, Verrière verrouillée, Bâche de protection verrière conseillée, Roues du train principal calée.

9.4.1. Conditions de parcage. :

Ne parquer l'avion à l'extérieur qu'occasionnellement (particulièrement en condition d'air salin). Afin de préserver les instruments de bord lors de ces parcages en extérieur, protéger la cabine avec une housse verrière, surtout en cas de soleil. Penser aussi à boucher les prises statique et dynamique.

Après parcage à l'extérieur, inspecter entièrement l'avion à la recherche de toute trace de corrosion, et laver l'extérieur à l'eau douce en protégeant les prises statique et dynamique.

9.4.2. Amarrage

Fixation sur les jambes de train directement au sol Ou ancrage voilure au sol avec embase M6 si installé.

9.5. <u>Nettoyage et soins</u>

Nettoyer régulièrement l'ensemble des surfaces extérieures et intérieures de l'avion.

Les produits de nettoyage doivent être adaptés aux surfaces nettoyées. Vérifier avant chaque nettoyage en particulier pour la verrière.

9.6. DEMONTAGE - REMONTAGE

On peut être amené à démonter les ailes et la gouverne de profondeur, pour stocker l'avion, effectuer une opération de maintenance, ou le charger dans sa remorque de transport par exemple.

Dans ce cas, se reporter au document OEXNO12 - PROCEDURE DE DEMONTAGE-REMONTAGE DES MCR CLUB ET ULC.

10. SUPPLEMENTS

10.1. Introduction

Cette section contient les suppléments appropriés nécessaires pour utiliser sans danger et efficacement l'avion lorsqu'il est équipé des différents systèmes et équipements optionnels non fournis avec l'avion standard. (A compléter par le monteur)

10.2. <u>LISTE DES EQUIPEMENTS MINIMAUX</u>

Instruments de vol Anémomètre

Altimètre

Compas magnétique

Bille

Instruments moteur Compte tour

Température huile Pression d'huile

Température culasse

Jauge essence

Jauge à huile.

Avertisseur de décrochage.

10.3. <u>LISTE DES SUPPLEMENTS INSERES</u>

Date	N° de Doc,	Titre du supplément inséré

10.4. Supplements inseres